

09
FA
lig
04B
Alph. CHASSANT et Henri TAUSIN

DICTIONNAIRE
DES DEVICES
HISTORIQUES ET HÉRALDIQUES



Slatkine Reprints
GENÈVE
1978

3 7001 03103620 0

SUPEREMINENT. — Bonnier. (Lille.)

SUPERNA LICET, SUSTENTANT LILIA FULCRUM.
— Mandon de Mondé.

SUPERNAS AVERTIT IRAS. (*Une femme, représentant la ville de Clausthal, est menacée à droite et à gauche par deux foudres sortant d'une nuée et s'abrite sous un laurier qui la couvre de ses branches, avec la devise ci-dessus.*) — Médaille en argent (1761), frappée et offerte par la ville de Clausthal (Brunswick) à Jean-Charles-François de Nettancourt-Haussonville, marquis de Vaubecourt, chevalier des ordres du roi, lieutenant-général, qui, après s'être emparé de cette place, la sauva du pillage et de l'incendie. — Au revers de la même médaille, les mots : *Pondere valet honestum*. (Bibliothèque nationale.)

SUPER PENNAS VENTORUM. — Vento. (Provence.)

SUPER SIDERA SEMPER. — Bussillot.

SUPREMUM HONOR BONUM. — Wicard. (Tournaïsis.)

SUR ESPÉRANCE. — Moncreiff de Moncreiff.
— Moncreiff de Tullibole. (Écosse.)

SURGAM ET IBO. — De Pierredon de Ferron. (Orig. Languedoc.)

SURGIT POST NUBILA PHÆBUS. (*Légende.*) — Constable de Tixall. (Angleterre.)

SURSUM. — De Pina de Saint-Didier. (Dauphiné.)

SURSUM CORDA. — Tronchin. — Calandrini.

SUR TERRE SANS FORTUNE JE CHEMINE, AU CIEL PAR ESPÉRANCE ME CONFINE. — De Mousin de Bernecourt.

SUSCEPTOR NOSTER DEUS. — Devise du grand-duché de Toscane.

SUSTENTANT LILIA TURRES. — Le Blanc de Prunier. — Simiane.

SUSTENTO SANGUINE SIGNA. — Seton de Pitmedden. (Écosse.)

SUSTINE. — Boudot. (Artois.)

SUSTINEATUR. — Cullum de Hawstead. (Angleterre.)

SUSTINE ET ABSTINE. — Menoth. (Wurtemberg.) — Pasqualati d'Osterberg. (Autriche.) — Pictet de Rochemont. — Pictet de Sergy. (Suisse.)

Z

ZEALOUS. — Fuller Acland Hood. (Angle-terre.)

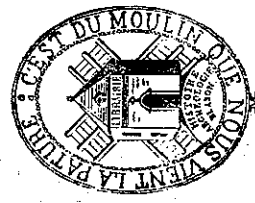
ZUYLEN ! ZUYLEN ! (*Cri.*) — Zuylen d'Anholt. — Zuylen de Hardenberg. (Province d'Utrecht.)

ZORRE *avare.* (*Vivant, mourant.*) — Maillans.

DICTIONNAIRE
DES DEVICES
HISTORIQUES ET HÉRALDIQUES

PAR
A. CHASSANT ET HENRI TAUSIN

INTRODUCTION ET TABLE



PARIS
DUMOULIN, LIBRAIRE-ÉDITEUR
13, QUAI DES GRANDS-AUGUSTINS, 13

1878

La devise, telle qu'elle se présente à nous du xiv^e au xviii^e siècle, a été d'un usage si répandu, elle s'est fixée à tant d'objets, qu'on ne peut faire un retour vers les choses du passé sans la rencontrer à chaque pas. Aussi, à qui n'est-il pas arrivé, soit comme historien ou homme de lettre, antiquaire ou collectionneur, bibliophile ou touriste, d'être embarrassé pour retrouver l'attribution d'une devise peu commune, tracée sur un édifice, sur une boiserie, sur une tapisserie, sur un vitrail, sur une armure, sur un manuscrit, sur la couverture d'un livre, sur un jeton, sur un cachet ou tout autre objet d'art? et cela faute d'un livre spécial, où sans de fatigantes recherches, on eût trouvé à l'instant le renseignement dont on avait besoin.

On a beaucoup écrit sur les devises, envisagées surtout comme une des marques distinctives de la noblesse, ce qui était déjà restreindre un usage qui n'avait rien d'exclusif,